



**Vinculture.** Dix-huit stagiaires suivent une formation au sein de cinq prestigieux châteaux médocains pour décrocher l'un des douze contrats d'ouvriers viticoles qualifiés proposés par ces propriétés.

# Dix-huit stagiaires en quête d'un contrat d'ouvrier viticole qualifié



En deuxième semaine, les 18 stagiaires ont commencé à tailler des pieds de vigne du château Lagrange, grand cru classé de saint-julien, avec les conseils du formateur Stéphane Rougé (à droite).

PHOTO JDM



✓ **Mathieu CAURRAZE**  
avec **Loanne HAVETTE**

Le recrutement lancé par cinq châteaux en Médoc (les châteaux Beychevelle, Beaumont, Lagrange, Larose-Trintaudon, Pichon Baron), qui se sont associés dans la recherche d'ouvriers viticoles qualifiés (lire JdM du 3 octobre), a bien avancé. Ils sont désormais dix-huit stagiaires à prétendre aux douze postes à pourvoir. Le groupe se compose de dix hommes et huit femmes qui ont entre 21 et 39 ans. Ils habitent tous en Médoc de Margaux à Hourtin et de Castelnau à Talais, mais la grande majorité n'a aucune expérience du travail de la vigne. Le savoir-être et la motivation ont en effet été primordiaux pour faire partie du « casting ». « Nous avons eu plus de 90 demandes au départ », précise Nicolas Hervé, directeur de Pôle emploi Pauillac organisme qui a effectué une première sélection. Puis les 50 participants restants se sont rendus au château Lagrange à

Saint-Julien pour y passer un autre test par MRS (méthode de recrutement par simulation). La sélection a retenu 30 participants, et enfin 18. Le but de cette opération est de former principalement des jeunes, mais pas que, pour travailler dans l'activité viticole. La formation à la fois théorique et pratique, a commencé le 1er décembre au château Larose-Trintaudon à Saint-Laurent-Médoc et se poursuit chaque semaine dans l'un des cinq châteaux. Elle est dispensée par Laurent Chastanet du CFPPA (centre de formation professionnelle et de promotion agricole) de Blanquefort et Stéphane Rougé de la MFR (maison familiale et rurale) de Saint-Yzans-de-Médoc. Les stagiaires sont entrés dans le vif du sujet avec l'apprentissage et la réalisation de travaux viticoles comme la taille. D'ailleurs, l'équipement et le matériel nécessaires ont été remis à chaque candidat comme le prévoit la POEC (Préparation opérationnelle à l'emploi), première phase de formation qui

s'achèvera le 27 février avec en point d'orgue trois semaines de stage au sein des châteaux recruteurs. C'est alors que douze candidats signeront un contrat de professionnalisation avec l'un des châteaux et suivront une nouvelle formation de 18 mois. « Il pourrait y avoir plus de signatures si les candidats sont très bons », a assuré Daniel Benoist, référent formation de la Fédération régionale de MFR d'Aquitaine et coordinateur du projet. « Si la motivation est là, ils trouveront tous un travail durable même si ce n'est pas dans l'un de ces châteaux car il y a un réel besoin dans la viticulture », a poursuivi Nicolas Hervé qui note un changement de mentalité, qui va dans le bon sens, des demandeurs d'emploi et des châteaux. Lundi 8 décembre, lors d'une conférence de presse au château Lagrange, les participants à cette formation innovante, menée sous l'égide de Pôle Emploi, ont fait part de leurs premières impressions en présence de représentants des



deux organismes de formation, de la députée Pascale Got, du conseiller régional Jean-Jacques Corsan ou encore de Matthieu Bordès, directeur général au château Lagrange.

## La viticulture : un métier noble

« La plupart d'entre nous sont motivés par la possibilité de décrocher un CDI (contrat à durée indéterminée) sans que l'on nous reproche notre manque de savoir-faire et d'expérience », ont confié les demandeurs d'emploi. Pour d'autres, cette démarche s'inscrit dans le cadre d'une reconversion professionnelle, à l'image de Jérémie Lubert (38 ans), de Pauillac, qui a travaillé pendant plus de dix ans dans la grande distribution en tant que commercial. « Depuis deux ans, je cherche à travailler dans la vigne, a-t-il expliqué. Je demandais à être formé, mais les châteaux n'étaient pas intéressés. Cette formation, c'est exactement ce que je recherchais : être formé en fonction des attentes du château. »

Les candidats ont également souligné le fait que 100 % de la formation se déroule au sein des châteaux : « La formation sur le terrain rend le projet plus concret », ont témoigné certains des stagiaires. Ils trouvent aussi que la formation assurée sur place apporte un plus : ils peuvent ainsi bénéficier des techniques et astuces des vignerons, professionnels passionnés par leur métier.

Un métier qui souffre souvent d'une image négative et qui a besoin de redorer son blason. « Pendant longtemps j'ai pensé que

c'était un métier de paysan, a reconnu Jérémie Vasseur (25 ans) de Cissac-Médoc. À force de faire des saisons, j'ai accroché, j'ai rencontré des gens attachants et j'ai voulu en faire mon métier. » Sandrine Fontenaud (39 ans) de Gaillan-en-Médoc a conscience que l'activité dans la vigne n'est pas facile, notamment du fait du travail en extérieur et donc des aléas climatiques. « La viticulture n'est pas un sous-métier, c'est justement un métier noble », a dit celle dont le rêve d'ouvrir un restaurant n'a pas pu être exaucé. « Les perspectives d'évolution sont très importantes », a ajouté Benjamin Dausout (22 ans) de Saint-Laurent-Médoc qui vise une carrière dans l'œnologie après avoir découvert les bases du métier.

Enfin, tous ont noté l'excellent accueil qui leur a été réservé. « Ce n'est pas le cas dans d'autres secteurs d'activité, a précisé un stagiaire. Ici, on nous traite bien. » Bilan de cette réunion : le retour du groupe est positif, ils sont tous très motivés pour la suite de la formation.

À l'occasion de cette réunion, ont été signées les conventions officielles entre les différents partenaires du projet, dont les organismes qui assurent la formation, la Fédération régionale des MFR d'Aquitaine et le CFPPA de Blanquefort. ■